

Afin de profiter au maximum des déductions fiscales voici une liste des documents que vous devez nous donner (selon votre cas) lors de la production de vos impôts :

### **Tout le monde :**

- Relevé 31 (si vous êtes locataire, ce document vous sera remis par votre propriétaire).
  - Propriétaire : nouveau client apporter compte taxe
- Compte de taxe SCOLAIRE (si votre revenu familial est inférieur à 65,000 \$)
- Avis de cotisation “fédéral et provincial” de l’an dernier (IMPORTANT).
- Revenu d’emploi (T4 et Relevé 1).
- Revenu de placement (T5 et T3).
- Retraits de REER ou FEER (T4RSP et T4RIF).
- Tout autre feuillet justifiant un revenu.
- Gain ou perte en capital. (remplir le formulaire de gain en capital)
- Contribution à votre REER. (même si c’est avec votre employeur)
- Reçu de dons de charité.
- Frais médicaux (remplir l’annexe de frais médicaux)
  - Contributions politiques municipales ou fédéral seulement
- Cotisations syndicales et professionnelles.
- Remboursement à votre RAP (régime accès à la propriété). \* il est très important de nous fournir votre avis de cotisation fédéral dans ce cas\*
- Si vous êtes un pompier volontaire, mentionnez-le nous lors de votre passage à notre bureau. Un généreux crédit d’impôts vous attend.
- Si vous êtes un ”non-résident”, vous devez nous le mentionner lors de votre passage à notre bureau. Vous n’avez pas droit, en outre, à la prime au travail.
  - Relevé 19 ; si vous avez reçu un paiement anticipé de Revenu Québec pour les frais de garde ou prime au travail.
- Pension alimentaire reçue pour votre bénéficiaire (et non pour vos enfant, car non imposable)
- Pension alimentaire payée pour votre ex (car non déductible pour les enfants)

### **Avez-vous des enfants ? :**

- Reçu de frais de garde (ainsi que Relevé 24).
- Reçu d’impôts pour activités des enfants (enfants de moins de 16 ans).

## **êtes-vous travailleur autonome?**

Si oui, vous devez remplir ces annexes. Nous pouvons aussi faire votre comptabilité de l'année mais des frais supplémentaires s'ajouteront.

- Copie des acomptes provisionnels "fédéral et provincial" payés durant l'année.

## **Avez-vous des revenus de location? :**

Si oui vous devez remplir cette annexe.

## **êtes-vous une personne retraité ? :**

- Retraits de FEER T4RIF
- Copie des acomptes provisionnels "fédéral et provincial" payés durant l'année.
- Reçus d'activité sportive

## **Êtes-vous un étudiant ou ancien étudiant:**

- Intérêts payés sur un prêt étudiant.
  - Frais de scolarité (T2202).